

Image not found or type unknown



Créance sur succession

Par **gidibe**, le **10/01/2019** à **12:49**

Bonjour,

J'ai une créance privilégiée (frais d'obsèques) sur une succession. Je ne suis pas héritière. Cette succession s'annonce longue à régler.

Aussi, je m'interroge sur le délai de prescription de ma créance. Si besoin, comment puis-je interrompre cette prescription ?

Merci de vos réponses